

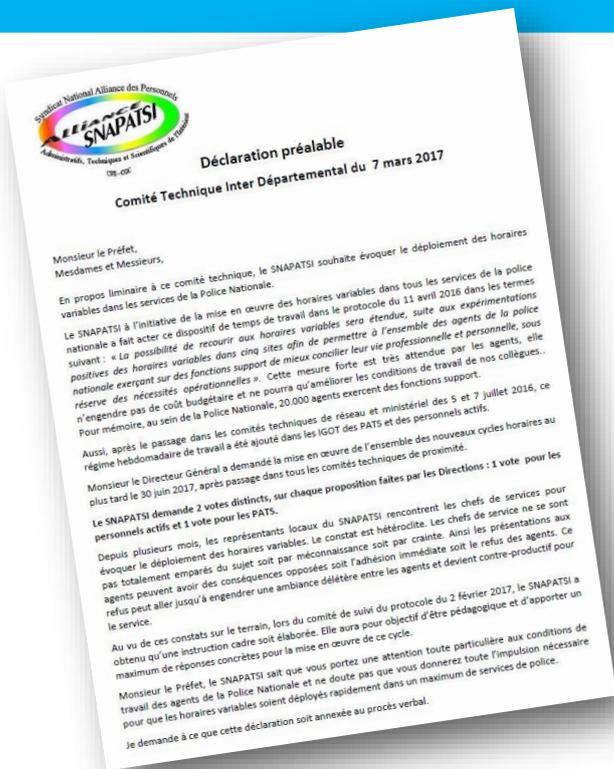
07/03/2017



ZONE ILE-DE-FRANCE

CTI PP - HORAIRES VARIABLES A LA DSPAP

Le Comité Technique Interdépartemental de la Préfecture de Police s'est tenu le 7 mars 2017 pour une application des horaires variables dont le SNAPATSI est à l'initiative de ce projet dans tous les services de Police Nationale.



Ce régime hebdomadaire de travail a été ajouté dans les IGOT des PATS et des personnels actifs après le passage dans les comités techniques de réseau et ministériel des 5 et 7 juillet 2016.

Suite à différentes expérimentations menées au sein de la DSPAP qui se sont révélées positives, une application plus large est envisageable, pour une mise en œuvre au plus tard le 30 juin 2017.

Les unités retenues pour l'application des horaires variables de la DSPAP seraient :

Le SDSO /SDSE / SGO et dans les DTSP : BCO/ BGO / UGO / et BDEP

Le SNAPATSI négocie actuellement la mise en œuvre des horaires variables dans les autres directions dépendant de la Préfecture de Police afin qu'elles présentent leur projet au prochain CTI.

BUREAU ZONAL

Ile-de-France

Tél. 01 80.15.38.45

snapatsi-idf@interieur.gouv.fr

LE SNAPATSI vous défend !!!